

Protocole d'accord en quatorze points entre le régime islamique et les États-Unis

Un compromis de nature consensuelle, dans un contexte marqué par l'impasse du militarisme et du terrorisme d'État.

Un « protocole d'accord en quatorze points entre le régime islamique et les États-Unis » a été conclu sur les décombres de villes iraniennes, sur les corps des victimes, sur les existences détruites et sur une société qui, pendant des semaines, a vécu sous la menace de la guerre. Bombardements, sanctions, propagande nationaliste et islamiste, hystérie militariste et état de siège sécuritaire ont constitué le décor de ce prétendu accord. Ce texte ne constitue ni un acte de victoire pour la République islamique, ni un triomphe pour les États-Unis et Israël. Il ne saurait davantage être interprété comme l'acte de capitulation de la République islamique, ni comme une garantie de sa pérennité. Il est avant tout l'expression de l'impasse dans laquelle se sont engagées toutes les parties prenantes de cette confrontation militariste.

Cependant, l'impasse d'une guerre réactionnaire n'engendre pas nécessairement des conséquences progressistes. Elle peut, au contraire, produire de nouveaux effets réactionnaires.

- Parmi ceux-ci figure le renforcement relatif de la position régionale de la République islamique. Celle-ci peut désormais chercher à présenter sa survie politique comme une forme de résistance victorieuse, malgré les destructions considérables, les pertes humaines et le coût social exorbitant qu'a imposés cette confrontation à la population.

- Israël n'est pas parvenu à atteindre les objectifs qu'il avait publiquement affichés. De son côté, la République islamique, qui proclamait encore hier sa doctrine du « ni guerre ni négociations », s'est finalement retrouvée confrontée à la fois à la guerre et aux négociations. Elle n'a pas davantage réussi à protéger son Guide suprême ni plusieurs de ses principaux dirigeants et responsables militaires.

- Quant aux États-Unis, ils n'ont pas été en mesure d'imposer l'ordre régional qu'ils entendaient façonner.

L'accord qui en résulte ne consacre donc la victoire d'aucune des parties en présence. Il reflète avant tout les limites et l'échec relatif des stratégies poursuivies par chacun des protagonistes. Néanmoins, cette situation d'équilibre précaire issue d'une confrontation destructrice peut ouvrir la voie à de nouvelles recompositions politiques et géopolitiques, dont certaines pourraient, paradoxalement, renforcer la position relative de la République islamique sur la scène régionale.

Et la société, comme on pouvait le prévoir dès le début, n'a pas été en mesure de s'affirmer comme une force déterminante sur la scène politique et militaire. Écrasée sous le poids de la guerre, de la répression, de la propagande et de l'état d'exception, elle a été reléguée au rang de spectatrice forcée d'un affrontement dont elle n'était ni l'initiatrice ni la bénéficiaire.

Cette guerre n'était pas la guerre du peuple iranien. Elle n'était pas davantage celle des peuples du Liban, du Yémen ou de la Palestine. Elle n'était pas non plus la guerre du peuple israélien. Il s'agissait avant tout d'une confrontation entre deux pôles réactionnaires, chacun poursuivant ses propres intérêts stratégiques, ses ambitions de puissance et ses projets politiques, au prix de la vie, de la sécurité et de l'avenir des populations de la région, prises en otage par une logique de guerre qui leur était étrangère.

Les victimes de cette confrontation n'ont pas été les gouvernements ni les appareils militaires, mais avant tout les peuples, contraints d'en payer le prix par les destructions, les déplacements forcés, l'insécurité, l'appauvrissement et la perte de milliers de vies humaines et de millions emplois.

Dès les premiers jours, il était évident qu'une telle guerre, quelle qu'en soit l'issue et indépendamment du camp qui parviendrait à prendre l'avantage, aurait pour conséquence de freiner, à des degrés divers, les luttes en cours des peuples. Elle ne pouvait qu'affaiblir les capacités d'organisation sociale, entraver les mouvements de grève, compliquer la construction de syndicats indépendants et compromettre les efforts visant à faire émerger une alternative émancipatrice. Dans un contexte dominé par la logique de guerre, le militarisme et l'état d'exception, les mouvements populaires étaient inévitablement condamnés à un recul, tandis que les revendications de liberté, d'égalité et de justice sociale se voyaient reléguées au second plan.

La guerre est désormais interrompue. Toutefois, cette cessation des hostilités ne saurait être confondue avec une résolution des crises profondes qui traversent la région et les sociétés qui la composent. Les principales questions régionales — au premier rang desquelles la question palestinienne, la configuration des rapports de force entre les différents pôles de puissance et d'influence, ainsi que la nature du régime islamique — demeurent entières et continuent de structurer les dynamiques politiques en cours.

De même, la relation entre les sociétés et les pouvoirs en place n'a nullement été modifiée dans son fondement. Les contradictions sociales et politiques persistent, tout comme les aspirations à un changement de régime et les revendications portées par une partie des populations. En ce sens, la fin des combats ne clôt pas le cycle des tensions, mais en reconfigure simplement les modalités, laissant ouvertes l'ensemble des questions fondamentales qui demeurent à l'ordre du jour.

La réalité derrière les quatorze points

Le protocole d'accord en quatorze articles ne saurait être interprété à travers le seul prisme des discours officiels des porte-parole étatiques ou des médias qui leur sont liés. Il ne consacre la victoire totale d'aucune des parties en présence. Aucune d'entre elles n'est parvenue à imposer pleinement sa volonté à l'autre.

Si Israël avait été en mesure de mettre le régime islamique à genoux, de détruire ses capacités nucléaires et balistiques, et de créer les conditions d'un changement de régime ainsi que d'une désorganisation profonde de la société, un tel accord n'aurait, en toute logique, pas été nécessaire. De même, si la République islamique avait été capable de repousser durablement Israël, d'élever de manière décisive sa position régionale ainsi que ses ambitions politiques, et d'imposer un nouvel équilibre des forces, elle n'aurait pas été contrainte d'accepter un tel compromis.

L'existence même de cet accord témoigne ainsi des limites de chaque stratégie et de l'incapacité de chacune des parties à atteindre ses objectifs maximalistes.

Aujourd'hui, ce même pouvoir iranien apparaît disposé, en acceptant ce protocole d'accord, à alléger les pressions militaires et économiques qui pèsent sur lui, afin d'accroître ses marges de manœuvre et de consolider ses capacités de survie. Toutefois, ce repli ne saurait être assimilé à une défaite de la République islamique.

Le régime a certes subi des frappes importantes, et la vulnérabilité de son appareil sécuritaire est apparue avec une netteté accrue. Néanmoins, ces revers ne signifient pas un effondrement

stratégique ni une perte de contrôle durable, mais plutôt une reconfiguration contrainte de ses positions dans un rapport de forces devenu plus instable.

Certaines composantes de sa structure de commandement ainsi que de ses capacités militaires ont été sérieusement endommagées. Toutefois, dans le même temps, le régime est parvenu à éviter une défaite stratégique.

Il a notamment réussi à neutraliser le projet de « changement de régime » et à se maintenir comme acteur incontournable des négociations. Cette double dynamique éclaire l'un des effets réactionnaires produits par la guerre elle-même, dans la mesure où elle peut contribuer, malgré les destructions et les fragilisations qu'elle engendre, à recomposer certains équilibres à son bénéfice.

Au niveau régional, la République islamique, en dépit des frappes qu'elle a subies, semble se trouver dans une position de négociation relativement renforcée. Les États du Golfe, confrontés à l'extension géographique du conflit et aux capacités de projection du régime islamique, seront désormais conduits à adopter une attitude plus prudente à son égard.

Dans cette perspective, la guerre a conféré à la République islamique, fût-ce de manière provisoire, une position plus favorable dans l'équilibre régional des forces ainsi que dans ses relations avec les États du Golfe. Il s'agit là d'une nouvelle illustration des effets contradictoires, voire réactionnaires, que peut produire une guerre de cette nature, en reconfigurant les rapports de puissance sans pour autant en résoudre les contradictions fondamentales.

Cependant, cette amélioration relative de la position régionale ne saurait dissimuler les problèmes réels et fondamentaux auxquels le régime demeure confronté sur le plan interne. La République islamique reste en effet traversée par des crises structurelles persistantes : crise de légitimité, crise de succession, crise économique, crise de gouvernance, crise de sa relation avec la jeunesse et les femmes, ainsi qu'une crise quotidienne de survie politique.

Ces contradictions internes, loin d'être résolues par les recompositions extérieures, continuent de peser lourdement sur la stabilité du régime et sur sa capacité à reproduire ses propres équilibres.

Vers une nouvelle architecture de coexistence entre l'Iran et les États-Unis ?

Les négociations en cours entre l'Iran et les États-Unis sont souvent analysées à travers le prisme du programme nucléaire et de la levée des sanctions. Pourtant, selon une lecture plus stratégique, l'enjeu dépasserait largement ces dimensions techniques. Il ne s'agirait pas seulement de parvenir à un accord limité, mais aussi d'explorer la possibilité d'une nouvelle forme de coexistence sécuritaire au Moyen-Orient, susceptible de remplacer plusieurs décennies d'hostilité, et de redéfinir les fondements des relations entre les deux pays.

Cette dynamique rappelle, à certains égards, le rapprochement sino-américain des années 1970. À cette époque, Washington avait choisi de tirer parti de la rupture entre Pékin et Moscou afin de rééquilibrer les rapports de force de la guerre froide, transformant un ancien adversaire idéologique en partenaire tactique. Ce réalignment avait été rendu possible par des considérations géopolitiques majeures, notamment la nécessité de contenir l'Union soviétique.

Aujourd'hui, on peut se demander si les États-Unis pourraient appliquer une logique similaire face à l'Iran, dans un contexte où la Chine est devenue le principal rival stratégique de Washington. Dans cette perspective, la « stabilisation » du Moyen-Orient et la réduction des tensions avec Téhéran permettraient à Washington de réorienter ses ressources vers la compétition au sein de la zone indo-pacifique.

Cependant, les conditions actuelles diffèrent profondément du cas chinois. L'Iran entretient des relations structurées avec la Chine et la Russie. Son positionnement régional repose sur un réseau d'alliances et d'acteurs armés qui font partie intégrante de sa doctrine de sécurité. De plus, les exigences américaines ne concernent pas uniquement le nucléaire, mais l'ensemble de l'architecture sécuritaire iranienne, notamment les capacités balistiques et l'influence régionale de Téhéran.

Dans ce contexte, un accord durable ne pourrait émerger sans l'instauration d'un cadre plus large de garanties et de mécanismes de coexistence. À défaut, toute entente limitée risquerait de n'être qu'une pause temporaire dans une confrontation de longue durée, plutôt que le véritable point de bascule stratégique qu'un tel processus pourrait amorcer.

Positionnement sur le protocole d'accord : ni illusion, ni opposition

Nous ne sommes ni favorables ni opposés à cet accord. Nous ne sommes les conseillers ni du régime islamique, ni des États-Unis, ni d'Israël. Nous n'entendons formuler de prescriptions politiques à l'égard d'aucune des parties impliquées dans ce conflit.

Notre horizon n'est ni la réussite ni l'échec de la diplomatie en tant que telle. Notre enjeu se situe ailleurs : il est celui de la liberté, la justice sociale et de l'émancipation de l'être humain.

Cela ne signifie pas pour autant une indifférence à l'égard des dynamiques en cours, ni une neutralité abstraite face aux conséquences concrètes de cet accord.

Dès le premier jour, nous avons exigé l'arrêt immédiat de cette guerre. Il s'agissait d'une confrontation entre deux blocs également réactionnaires, qui avaient pris en otage les populations de la région.

Nous nous sommes également opposés, de manière constante, aux sanctions économiques. Celles-ci ne constituent ni un instrument de liberté ni un levier d'émancipation des peuples. Elles fonctionnent au contraire comme une arme de destruction sociale : elles renchérissent les médicaments, le pain et les biens essentiels, dévalorisent les salaires et aggravent la pauvreté des couches populaires.

Dans le même temps, elles offrent aux gouvernements autoritaires un prétexte commode pour externaliser les causes de la misère vers un « ennemi extérieur » et pour renforcer leurs dispositifs de contrôle et de répression internes. Ainsi, loin de fragiliser mécaniquement les régimes en place, elles contribuent souvent à durcir les conditions sociales et politiques dans lesquelles vivent les populations.

Nous avons, dès le début, exigé l'arrêt immédiat de cette guerre ainsi que la levée des sanctions. Nous menons un combat à la fois pour toute amélioration, même minime, des conditions matérielles et politiques de la société, et pour le renversement des fondements économiques et politiques du système dominant.

Toutefois, cette orientation ne s'accompagne d'aucune illusion quant à la nature de l'accord en question.

Si cet accord devait alléger, ne serait-ce qu'en partie, la pression de la guerre et des sanctions sur la société et ouvrir un espace de respiration, même limité, il reviendrait aux forces de liberté et aux socialistes d'investir cet interstice pour reconstruire les capacités de lutte sociale et de lutte de classe que les conditions de guerre et de répression ont gravement affaiblies.

Rien ne sera jamais accordé en cadeau aux populations. Toute transformation réelle des conditions de vie ne peut découler que de l'action collective, de la mobilisation des masses laborieuses et des forces populaires engagées dans une dynamique d'émancipation.

Aucune illusion ne doit être entretenue à cet égard.

Mais tout recul du gouvernement, toute fissure dans la structure du pouvoir et toute diminution de la pression économique peuvent constituer une base, même fragile, pour l'avancée des luttes sociales.

Dans ce sens, les moindres déplacements du rapport de forces ne doivent pas être sous-estimés, dès lors qu'ils peuvent ouvrir des possibilités nouvelles d'organisation, de mobilisation et de reconstruction des capacités collectives d'action.

La République islamique après la guerre : recomposition et ascension de la bourgeoisie militaro-sécuritaire

La République islamique n'a subi ni défaite militaire ni défaite politique décisive au cours de cette guerre, mais elle n'en est pas sortie victorieuse pour autant. Le régime n'est toutefois plus identique à ce qu'il était avant le conflit.

L'un des principaux effets de la guerre réside dans l'accélération d'un processus déjà engagé depuis plusieurs années : la transformation interne de la République islamique. L'appareil traditionnel du clergé a été progressivement marginalisé. Les réformateurs se sont réduits à une fonction d'appoint, dépourvue de véritable autonomie politique. Quant au conservatisme traditionnel, il apparaît désormais épuisé et affaibli, incapable de structurer à lui seul les équilibres du pouvoir.

Le pouvoir est désormais plus que jamais concentré entre les mains des Gardiens de la Révolution. Ceux-ci ne constituent plus seulement une force militaire : ils forment aujourd'hui un véritable bloc économique, sécuritaire et politique.

Ils possèdent et contrôlent des banques, des ports, des compagnies pétrolières et de nombreuses entreprises de construction. Ils interviennent dans le champ de l'entrepreneuriat et de l'exportation, s'insérant au cœur de circuits économiques diversifiés. Parallèlement, ils demeurent le principal pilier de l'appareil de répression interne.

Cette double position — économique et coercitive — fait des Gardiens de la Révolution l'un des centres de gravité essentiels du régime, au croisement de la gestion des ressources et du contrôle politique de la société.

Mais ce même bloc sécuritaire et militaro-économique est désormais devenu le principal centre de pilotage du pouvoir au sein de la République islamique, tout en s'imposant comme un acteur central des processus de négociation et de marchandage politiques et diplomatiques.

Autrement dit, il ne se limite plus à exercer un rôle coercitif et économique interne : il intervient également dans la définition des orientations stratégiques du régime et dans la gestion de ses rapports de force à l'échelle régionale et internationale.

Le capital ne veut pas des sanctions. Il veut la stabilité, l'accès au marché mondial et la libre circulation des capitaux. Il veut le dollar, les investissements, les contrats et les opportunités qu'offre l'intégration à l'économie mondiale.

Dans cette logique, les mêmes Gardiens de la Révolution sont prêts à signer des contrats de plusieurs milliards de dollars avec les États-Unis, l'Europe et d'autres puissances économiques. Ceux-là mêmes qui, dans le cadre de l'appareil d'État, participent à l'emprisonnement des travailleurs et à la répression des jeunes manifestants, se présentent simultanément comme des partenaires possibles du capitalisme mondialisé et de ses circuits d'accumulation.

Cette coexistence entre fonction répressive interne et intégration aux dynamiques du capital international met en lumière une contradiction structurelle du régime, où les appareils de coercition deviennent également des acteurs économiques à part entière.

La République islamique ressemblera, à l'avenir, de moins en moins à un régime cléricalo-islamique tel qu'il s'était structuré dans les années 1980, et de plus en plus à un État sécuritaire et militaro-autoritaire sous habillage religieux.

Cependant, cette transformation ne garantit en rien la pérennité du régime islamique. Au contraire, son évolution interne peut renforcer certaines fractions plus ouvertes à des compromis avec l'Occident et les circuits du capital global. Une telle dynamique pourrait, à terme, conduire à une remise en cause progressive de la dimension islamique du régime et ouvrir la voie à la formation d'un ordre post-islamique.

Une telle issue dépend néanmoins d'un facteur décisif : la capacité des mouvements populaires à intervenir dans la situation. Sans une intervention autonome et organisée des masses, le champ resterait largement ouvert à des recompositions élitaires échappant aux forces sociales de transformation.

Toutefois, une telle évolution ne saurait être considérée comme inévitable. L'issue des transformations en cours sera déterminée avant tout par le rapport de forces entre le pouvoir et la société. Elle dépendra de la capacité des mouvements populaires à s'organiser de façon indépendante et à imposer leur propre agenda politique. Faute d'une telle intervention, les changements actuels risquent de n'aboutir qu'à une recomposition interne du régime, lui permettant de se maintenir et de se reproduire sous des formes nouvelles.

De telles transformations ne constituent ni une garantie de survie pour le régime, ni le prélude nécessaire à son effondrement. Elles tendent avant tout à créer les conditions de nouvelles fractures au sein du bloc au pouvoir et à accentuer les contradictions qui le traversent.

Victoire sur les ruines : l'illusion entretenue de l'« axe de la résistance »

Aujourd'hui, les forces dites de l'« axe de la résistance » parlent de victoire à contrecœur, à voix basse, avec des visages fermés. Mais de quelle victoire s'agit-il ? La victoire de quels êtres humains ? Celle de quelle société ? Celle des femmes iraniennes qui doivent encore lutter pour leurs droits les plus élémentaires ? Celle des travailleur/euses vivant sous le seuil de pauvreté ? Celle des prisonnier.es politiques ? Celle des enfants palestiniens ? Celle des populations de Gaza et du Liban, dont les maisons ont été détruites ?

S'il existe une quelconque « victoire », elle ne peut être entendue que dans un sens très limité : la République islamique a réussi à échapper à une défaite stratégique. Elle a neutralisé le projet de « changement de régime » porté par les États-Unis et Israël. Et elle a, de manière temporaire, obtenu une position plus favorable dans l'équilibre régional des forces, notamment vis-à-vis des États de la région du Golfe.

Non, il ne s'agit ni d'une victoire du peuple iranien, ni de celle des peuples du Liban ou de la Palestine. Les populations de la région n'ont obtenu ni liberté, ni justice, ni amélioration fondamentale de leurs conditions d'existence. Il ne s'agit que de la survie temporaire d'un État bourgeois islamique criminel, qui a échappé à la destruction et se trouve désormais dans une position plus favorable pour la négociation régionale.

Confondre la survie d'un État ou le repositionnement d'un régime dans les rapports de force régionaux avec la victoire des peuples reviendrait précisément à adopter le point de vue des États plutôt que celui des sociétés. Or, du point de vue des populations, le bilan de cette guerre demeure fondamentalement tragique.

L'aveuglement de Reza Pahlavi et le pari perdu des monarchistes

Si les partisans de l'« axe de la résistance » ont appelé les populations à demeurer sous la domination du régime islamique au nom d'une opposition aveugle aux États-Unis et à Israël, les monarchistes et les nationalistes-laïques de tout bord ont, quant à eux, invité la société à placer ses espoirs, au nom de la liberté, dans les bombardements israéliens et dans un projet de changement de régime imposé de l'extérieur et restaurer la monarchie.

Cette orientation a elle aussi connu un échec retentissant. Toute cette stratégie reposait sur une hypothèse aussi fragile qu'illusoire : Israël remporterait la confrontation avec la République islamique, les États-Unis exerceraient la pression décisive, le régime islamique s'effondrerait rapidement, et les monarchistes seraient alors en mesure d'accéder au pouvoir dans le sillage de cette intervention.

Autrement dit, leur projet politique ne reposait pas sur l'organisation indépendante de la société, sur les luttes sociales ou sur la mobilisation populaire, mais sur l'espoir qu'une intervention militaire extérieure accomplirait à leur place ce qu'ils étaient incapables de réaliser par leurs propres forces. Ils avaient préparé leurs valises pour entrer à Téhéran dans les fourgons des vainqueurs ; mais la réalité du rapport de forces a réduit ce scénario à néant.

Chaque missile tombant sur Téhéran, sur d'autres villes, sur les lieux de travail et de vie, était interprété dans leur imagination comme un pas supplémentaire vers la conquête du pouvoir. Mais la guerre semble désormais avoir pris fin, du moins pour une période significative, et les négociations ont été engagées.

Or, ils n'ont même pas été conviés à la table des discussions. Il est apparu clairement que le rôle qui leur était assigné ne dépassait pas celui de simple éventuel instrument, d'un « chien de chasse » mobilisable dans un rapport de forces qui les dépasse. Mais, par définition, le chien de chasse ne devient jamais le propriétaire du gibier.

Et il ne s'agit pas seulement de la défaite de Reza Pahlavi et des courants national-laïques. C'est plus largement la faillite d'une stratégie politique fondamentalement anti-populaire : celle d'une prise de pouvoir fondée sur l'intervention militaire étrangère et la violence des bombardements.

Les « nationaux-religieuses » : le retour des fidèles

Dans ce paysage de recompositions, les courants dits « nationaux-religieuses » existant en Iran apparaissent comme les figures d'un retour aux logiques d'adaptation au régime et de fidélité contrainte ou opportuniste à l'ordre établi. Leur trajectoire illustre moins une alternative politique réelle qu'une forme de réintégration progressive dans les marges tolérées du système, au prix d'un abandon de toute perspective de rupture.

Les « nationaux-islamistes » ont, une fois encore, joué leur rôle historique. Ils ont mobilisé leurs forces sous la bannière de la « lutte contre l'ennemi extérieur » et se sont présentés comme des « patriotes dévoués ». Ce schéma n'a rien de nouveau : chaque fois que la République islamique se trouve en situation de crise ou de menace, les divergences internes sont reléguées au second plan au nom de l'« unité nationale » et de la « défense de l'Iran ».

Dans ces moments, les courants ayant déclaré leur opposition au régime se diluent, les clivages politiques se recomposent, et une partie d'entre eux finit, de facto, par se repositionner dans le camp de la préservation de l'ordre existant. Le résultat est toujours le même : au-delà des discours, ces courants se rangent derrière le régime, contribuant à stabiliser temporairement le pouvoir plutôt qu'à en contester les fondements.

Ils ne sont pas fondamentalement opposés à la République islamique elle-même, mais à certaines de ses modalités de gestion et de gouvernement. Leur horizon politique se limite, dans le meilleur des cas, à une réforme des mécanismes existants, comme si l'on pouvait aménager le système politique en place sans en remettre en cause l'existence.

La société, quant à elle, porte une tout autre dynamique : elle ne se contente pas d'exiger une amélioration des conditions de détention, mais lutte pour la destruction de cette prison politique et économique dans son ensemble.

Faire face à la guerre et à la fragmentation des capacités de révolutionner la société

Nous avons affirmé dès le départ que la guerre entre deux forces réactionnaires aurait pour effet de fragmenter et d'affaiblir les capacités de lutte des populations. Nous n'avons aucune illusion quant à la possibilité d'une victoire des exploités et opprimés dans le cadre de ce conflit.

Au contraire, il était clair dès l'origine que la guerre porterait un coup sévère aux dynamiques déjà en cours : au mouvement des femmes, aux grèves ouvrières, aux possibilités d'organisations indépendantes, ainsi qu'aux tentatives de construction d'une alternative révolutionnaire.

Et, malheureusement, c'est précisément cela qui s'est produit. Les effets attendus de la militarisation du contexte social se sont traduits par un recul tangible des capacités d'auto-organisation et par un affaiblissement des luttes collectives.

Cela ne signifie pas pour autant une défaite de la société, mais seulement un décalage temporaire de ses capacités de progression. La réalité demeure que, pour une part importante de la population, la question du renversement de la République islamique reste pleinement à l'ordre du jour.

Aucun droit ne sera jamais concédé comme un don. Toute avancée, même partielle, ne pourra résulter que d'un rapport de forces et d'une conquête sociale. Si des ressources économiques sont libérées, elles ne le seront pas spontanément : elles devront être arrachées au pouvoir à travers la lutte et l'organisation collective.

La guerre a été stoppée, mais la lutte principale reprendra. Les forces réactionnaires sont encore bien vivantes, même si elles apparaissent aujourd'hui plus éprouvées, plus exposées et davantage discréditées qu'auparavant.

Dans cet entre-deux, une troisième possibilité se dessine également : ni le drapeau de la République islamique, ni celui du lion et du soleil, ni celui de l'« axe de la résistance », ni celui de la puissance militaire des États-Unis et d'Israël. Autrement dit, ni les symboles des appareils d'État existants, ni ceux des projets impériaux concurrents ne peuvent incarner, une issue émancipatrice pour les sociétés de la région.

C'est dans cet espace ouvert — encore fragile, encore contradictoire — que peut se reposer la question d'une alternative indépendante, fondée non sur les États et leurs appareils, mais sur la capacité des sociétés à s'organiser par elles-mêmes.

Un type de société aspirant à conquérir la liberté, l'égalité, la prospérité et la dignité humaine, ainsi qu'à mettre fin à la République islamique — non pas par l'intervention des États, mais par sa propre force organisée.

La guerre a été stoppée, mais la lutte pour la liberté et l'égalité ne cessera pas pour autant. Il est certain qu'elle ressurgira, des ruines laissées par le conflit.

Une nouvelle fois, des soulèvements sociaux, des efforts massifs d'organisation des mobilisations, des formes d'insurrection et la tentative de mener à son terme une transformation révolutionnaire de la société viendront déterminer le cours et le destin des événements.

28 juin 2026